Bulletin Municipal 2023

Saint-Pierre de Mézoargues

Sommaire

- Renseignements utiles 2
- Éditorial 3
- Conservatoire de musique du Pays d'Arles 4
- Obligations légales sur la commune 5
- Infos déchets verts 6
- Autorisation de travaux 7
- Point sur les travaux 8
- Registre des personnes vulnérables 9
- Nos partenaires ..... 10 et 11
- Notre école 12
- Association des Parents d'Élèves 13
- Association des anciens élèves 14
- Association lou sant peiren 15
- Association Saint-Pierre Manifestations 16
- Accueil des familles réfugiées d'Ukraine 17
- Notre salle des fêtes 18
- Gîtes et chambres d'hôtes 19
- Un peu d'histoire - Le Mas d'Artaud 20
- Un légionnaire Saint-Pierrois 21
- Infos municipales 22
- État civil - Paroisse 23
- Saint-Pierre en photos 24

Directrice de la publication : **Laurie PONS**
Directrice adjointe de la publication : **Florence DE CAMARET**
Comité de lecture : **Sophie LAFFORGUE**
Crédits photos : © **Adobe Stock, Mairie.**
Conception graphique : **Ludovic DANGLES-LACQUOIS**
Imp. Les Presses de la Tarasque certifiées Imprim'vert
TARASCON - 04 90 91 15 11 - **www.presses-tarasque.fr**

Renseignements utiles

MAIRIE
Horaires d'accueil de la mairie :
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
04 90 43 93 42
mairie.spm@wanadoo.fr
https://saint-pierre-de-mezoargues.fr/
Secrétaire de mairie : Nathalie BERNARD
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

ÉCOLE : 04 90 43 94 45

POMPIERS : 18 - 112

GENDARMERIE - BRIGADE DE GRAVESON :
04 32 61 96 40 - 17

SAMU : 15

MAIRIE DE BOULBON : 04 90 43 95 47

MAIRIE DE VALLABRÈGUES : 04 66 59 20 52

ACCM : 04 86 52 60 00

SERVICES TECHNIQUES ACCM : 04 86 52 60 40

ASSAINISSEMENT ACCM : 04 86 52 60 51
- **Entre 8h et 19h : 04 90 99 52 14**
- **24h/24 et 7j/7 : 04 90 99 50 89**

SOUS-PREFECTURE : 04 90 52 55 00

EDF Dépannage : 0810 333 584

SPA des Baux de Provence : 04 90 54 60 86
spa.desbauxdeprovence@gmail.com

INFORMATIONS CRUES DU RHÔNE :
www.vigicrues.gouv.fr
Merci de communiquer tout changement téléphonique à la mairie de Saint-Pierre de Mézoargues

DÉCHÈTERIE :
Grace à la nouvelle carte gratuite d'accès aux déchèteries, vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries du territoire ACCM.
Renseignements sur le site agglo-accm.fr ou directement en mairie.

BOULBON : 04 84 76 94 00
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h à 12h.
Fermé le mardi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

TARASCON : 04.90.93.18.73
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Mercredi de 8h à 12h.
Fermé le mercredi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

TRI SÉLECTIF : Les conteneurs Papier, Verre et Vêtement sont situés près de l'ancienne cave coopérative. Un local est réservé pour les cartons d'emballage uniquement et un pour le dépôt des sacs jaunes.
Il est strictement interdit d'y déposer les sacs contenant des ordures ménagères !

ORDURES MÉNAGÈRES :
Les sacs noirs sont évacués chaque jeudi matin.

ENCOMBRANTS :
1er mardi de chaque mois sur inscription au secrétariat de la mairie. Les encombrants, récupérés par ACCM, doivent être placés à l'entrée de la propriété, la veille au soir.

LOCATION :
Location salle municipale :
- **Pour les Saint-Pierrois : 1 jour 400 €, 2 jours 500 €**
- **Pour les extérieurs : 1 jour 600 €, 2 jours 750 €**
- **Caution : 3000 €**

Location tables et chaises :
Réservée aux Saint-Pierrois
1 table + 8 chaises : 5 €, livraison possible à 10€.

Édito

Chère Saint-Pierroise, Cher Saint-Pierrois,
Madame, Monsieur,

L'année 2022 s'achève, et une nouvelle fois dans ce mandat, nous pouvons dire qu'elle n'a pas été de tout repos. Après deux ans de pandémie, le covid est toujours présent et nous arrivons aujourd'hui, en redoublant de vigilance, à vivre avec. Cette année 2022 a débuté avec le conflit russo-ukrainien. Alors que des milliers de familles quittaient leur pays en guerre, il nous a semblé évident de proposer le logement du presbytère pour accueillir des réfugiés. Le projet de maison « cœur de village » que nous avions mis en place et pour le moment en suspens, ainsi que le déplacement des archives, et ce pour la bonne cause. Nous avons aménagé une pièce dans l'église afin de stocker le matériel et les denrées nécessaires en cas d'activation du Plan Communal de Sauvegarde. Le 8 mai, jour qui, pour le peuple français, est synonyme de liberté, fut également le jour où nous avons accueilli Tetiana, Svitlana et leurs enfants. J'espère de tout cœur que cette date sera porteuse d'espoir pour elles.

Nous avons mis en place cette année, avec le CCAS, un nouvel évènement : la fête du printemps. Sans le faire exprès, la date a été fixée le jour de la fête des voisins. Mais, après tout, Saint-Pierre de Mézoargues étant un petit village, nous sommes tous voisins. Aussi, nous réitérerons cette soirée.

La deuxième édition de la soirée du 14 juillet a été entachée par le feu de la Montagnette. Ce feu qui a ravagé des hectares de pinède a marqué tous les esprits. Je tiens, une nouvelle fois à féliciter et à remercier les pompiers qui ont lutté contre cette catastrophe, mais également tous les bénévoles mobilisés. La mairie a été solidaire : nous avons fait don de denrées alimentaires et d'eau aux pompiers et bénévoles qui luttaient sur Barbentane. Lorsque le temps sera venu, nous serons présents pour aider à replanter.

Pour la nouvelle année, nous prévoyons d'aménager un parking à l'arrière de la salle des fêtes, afin de faciliter le stationnement lors de la location.

L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) étant obligatoire dans les années à venir, nous souhaitons anticiper en désimperméabilisant la cour d'école et en la végétalisant. Le jardin du presbytère sera également au centre de nos projets.

Pas de grands travaux visibles pour cette année, mais un travail de fourmis pour entretenir notre joli village. Vous pourrez lire tout cela dans cette édition du bulletin municipal.

Je tiens à remercier les présidentes des associations du village qui mettent un peu de vie dans notre commune et contribuent, par leur dévouement et leur implication, au bien vivre à Saint-Pierre de Mézoargues.

Enfin, chères Saint Pierroises, chers Saint Pierrois, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à tous une bonne année 2023. Que cette nouvelle année illumine vos vies d'amour de joie et de santé.

Laurie Pons

Maire de Saint-Pierre de Mézoargues
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération ACCM
Présidente du conservatoire de musique du pays d'Arles.

Conservatoire de musique du Pays d'Arles

Depuis le 21 octobre 2022,

Laurie PONS,
Maire de la commune, est désormais
la nouvelle Présidente du conservatoire de musique du Pays d'Arles.

Le conservatoire intervient sur la commune pour proposer ses différents concerts à l'église et à l'école dans le cadre de l'éveil musical et de la pratique instrumentale.

Obligations légales sur la commune

Déchets

Vous disposez d'un local à la cave coopérative où des conteneurs PAPIER, VERRE, VÊTEMENT, CARTON et SAC JAUNE sont à votre disposition.
Ces conteneurs sont réservés uniquement à ce type de déchets !
Il est strictement interdit d'y jeter les autres déchets (bois, polystyrène...).
La cave n'est pas un conteneur à ordure ménagère, nous vous prions de bien vouloir utiliser vos conteneurs qui vous ont été remis gratuitement par ACCM.
Les déchets verts doivent être acheminés obligatoirement en déchetterie (brûlage interdit).

Tous les dépôts de déchets sauvages sont interdits et sanctionnés par les articles 632-1 et 635-8 du code pénal sous peine d'amande allant de 68 € à 1500 €.
Un projet d'installation de caméras de vidéo-surveillance est en cours sur la commune.

Les sacs jaunes sont livrés par ACCM à la commune qui les distribue aux Saint-Pierrois une fois dans l'année. Si vous n'avez plus de sacs jaunes, ces derniers doivent être remplacés par des sacs transparents et non opaques ! (Attention ! Veillez à bien fermer vos sacs jaunes.)

Pour des besoins supplémentaires, vous pouvez prendre rendez-vous directement avec le secrétariat de la mairie.

Les encombrants sont récupérés tous les premiers mardis du mois (sur demande au secrétariat de la mairie) par ACCM et doivent être placés à l'entrée de votre propriété la veille au soir. Seul ce que vous ne pouvez pas emmener vous-même en déchetterie, du fait de leur taille et de leur volume, sont pris en charge par la collecte.

Obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Vos plantations empiètent sur le domaine public.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordures des voies publiques de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens, EDF, France Télécom et l'éclairage public.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique (communale ou départementale). Aussi les maires sont parfaitement légitimes, au titre de leur pouvoir de police, d'exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure de voie publique.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire). qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.

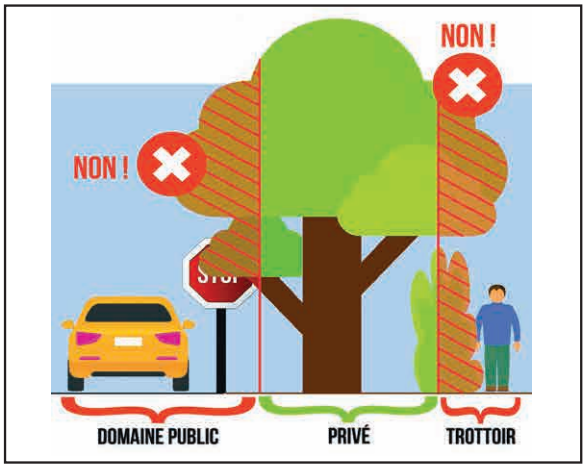

Animaux errants, Déjections canines.

La divagation de chiens et chats est interdite (article L. 211- 23 du Code rural et de la pêche maritime).
Tout propriétaire ou promeneur de chiens est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal, en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de première classe.

Divers

Rappel ! L'entretien des ponts est à la charge exclusive du propriétaire.

Infos déchets verts

Attention ! Seuls les agriculteurs sont autorisés à faire des feux déclarés préalablement en mairie.
La gendarmerie sera systématiquement prévenue pour tous autres feux, elle établira un procès-verbal.

PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté préfectoral du 20/12/13 modifié

L'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (= végétaux)

Vous avez besoin d'un renseignement sur l'emploi du feu ou le brûlage ?
Toutes les réponses à vos questions en 4 points.

1 principe général

	Tout emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200m de celles-ci.	Arrêté préfectoral du 20/12/13. *L'emploi d'un barbecue attenant à une construction reste autorisé.*
	Le brûlage des déchets verts est interdit.	Article 84 du règlement sanitaire départemental. Arrêté préfectoral du 20/12/13.

2 3 exceptions

J'ai EXCEPTIONNELLEMENT le droit de faire brûler mes déchets verts

UNIQUEMENT Si :	Et si ces déchets sont issus :
Je suis propriétaire d'une construction ou installation de toute nature située dans une zone exposée au risque incendies de forêt (= un massif forestier + la bande des 200 mètres qui l'entoure) et donc **soumise à la réalisation des obligations légales de débroussaillement.**	De la réalisation des obligations légales de débroussaillement (OLD) autour de ma construction.
Je suis propriétaire ou exploitant forestier.	De la réalisation de travaux forestiers.
Je suis exploitant agricole.	De l'exploitation agricole dans le cadre d'une opération agronomique ou sanitaire obligatoire (*).

3 Des conditions

Si j'appartiens à une exception précédente, je ne peux brûler mes déchets verts que si :

J'ai fait la déclaration auprès de ma mairie et de mon centre de secours si je suis exploitant forestier ou agriculteur/éleveur.

C'est une simple déclaration pour avertir les services de secours et municipaux, je n'ai pas besoin de l'autorisation du maire (*).
Elle est obligatoire toute l'année pour les végétaux sur pieds,
uniquement de juin à septembre pour les autres cas (hors espaces exposés aux incendies de forêts).
(*) Je dois demander l'autorisation auprès de la DDTM uniquement pour une opération sanitaire rendue obligatoire par la réglementation concernant la lutte contre les organismes nuisibles.

Il n'y a pas de vent = vitesse inférieure à 30 km/h
Cette vitesse correspond à une jolie brise caractérisée par un vent qui soulève la poussière et les feuilles de papier.
Les petites branches sont agitées.

Il n'y a pas de pic de pollution de l'air
Je consulte les médias ou le site : http://sygma.sro-paca.org/dalia/procedure_prefectorale_active.pdf

Si je suis dans une zone exposée aux incendies de forêt (= bois + 200m)
je ne peux pas brûler mes déchets du 1er juin au 30 septembre.

Je fais brûler mes déchets uniquement entre 10h et 15h30.
Si je suis agriculteur et/ou éleveur, je peux brûler entre 8h et 16h30 mais uniquement hors de l'agglomération AIX-MARSEILLE.
(voir liste des communes en annexe 4 de l'arrêté préfectoral du 20/12/2013).

4 La réalisation

Si les conditions précédentes sont remplies, je ne peux allumer le feu que si :

	Le tas à brûler n'est pas sous un arbre. Son diamètre est inférieur à 3 m. **Sa hauteur ne dépasse pas 1 m. Il est à 5 m de toute végétation.** **Il est au moins à 25 m de toute broussaille.** **Je reste le surveiller et je dispose d'un moyen pour l'éteindre.**	***Si je suis agriculteur, je consulte les conditions particulières de réalisation sur l'arrêté préfectoral du 20/12/2013.***

Autorisation de travaux

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

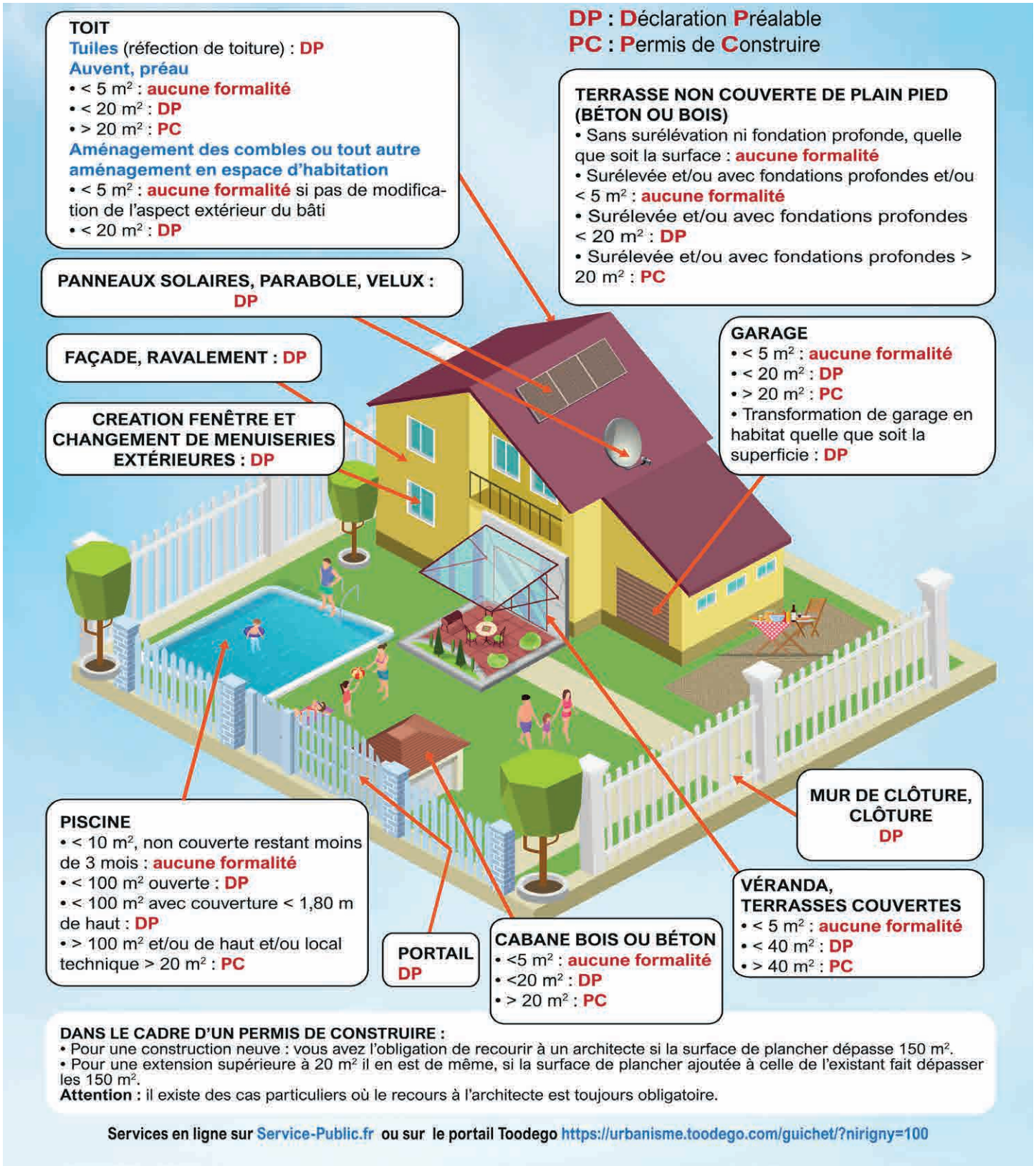

Point sur les travaux

Travaux réalisés en 2022

- Changement des volets de la salle du conseil et de la cuisine de la mairie.
- Électrification solaire des volets de l'école et du logement de l'école.
- Peinture des escaliers de l'école.
- Remise aux normes de l'électricité de l'école, la mairie, l'église, la salle des fêtes et le local mis à disposition de l'ape pour la pause déjeuner.
- Curage du fossé de Tamagnon et de la Lône.
- Réfection d'une partie de l'enrobée sur le chemin du mas d'Artaud.
- Réfection du monument aux morts.
- Pose du panneau de limitation de vitesse à 30km/h sur la Route de la mairie.
- Restauration de la boîte à livres Place de la mairie.
- Réfection du mur de la poste.

Travaux en cours

- Aménagement d'une pièce de stockage à l'église.
- Déploiement de la fibre optique.

Travaux à venir

- Remise en état d'une des cloches de l'église.
- Restauration de la façade ouest et sud de l'église.
- Peinture de la porte d'entrée de l'église.
- Réfection des murs du cimetière.
- Travaux de mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes.
- Changement des volets du logement et du local de la poste.
- Rénovation du plafond de la salle du conseil municipal.
- Désimperméabilisation de la cour d'école.
- Rénovation du local mis à disposition des associations.
- Aménagement d'un parking à l'arrière de la salle des fêtes.

Registre des personnes vulnérables

Qui est concerné ?

Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.

Qui peut inscrire ?

La personne, son représentant légal ou un tiers.

Pourquoi s'inscrire?

Pour bénéficier d'un accompagnement selon les besoins (appel téléphonique, mail,...) pendant des évènements exceptionnels (climatique ou sanitaire).

Comment s'inscrire ?

Par courrier ou par mail :
en envoyant le bulletin d'inscription
disponible à l'accueil de la mairie
tous les jours de 13h30 à 17h30
ou sur le site internet :
saint-pierre-de-mezoargues.fr

Signalez-vous!

MAIRIE DE
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES
13150
Tél. : 04 90 43 93 42
Fax : 04 90 43 90 33

Nos partenaires

Boulangerie Pâtisserie
Christophe Gillet - 3 Pl. Barberin Victor, 13150 Boulbon - 04 90 43 95 82

INFRAMED
INGÉNIEURS CONSEILS
Immeuble le Saint-Antoine - 625, Av. de la Saladelle
34130 SAINT-AUNES
siret : 518 581 681 00039

aux Fleurs du Théâtre
TARASCON
72, Bd Victor Hugo
13150 TARASCON
Tél. 04 90 91 05 87
Fax 04 90 43 51 95
Commandez par ☎
et réglez par

VARACALLO THIERRY
FERRONNERIE - SERRURERIE
Réparations agricoles
BOULBON - 06 87 64 31 37

MANADE
REMI CHAIX
06 12 12 13 39

DELACROIX KERHOAS
Des fruits bio, des jus de fruits bio et du vin bio
0633185080 tibokerhoas@yahoo.fr
PAYSAN à THEZIERS - GARD
www.delacroixkerhoas.com

BOUCHERIE
CUADRADO
boucherie.cuadrado@gmail.com
VALLABRÈGUES
06 66 36 72 53
04 66 18 11 38

Les Beautés de Sandra
les beautés de Sandra
2 rue Font de Bernard - 13150 BOULBON
Tél. 04 90 97 10 80
Mail : lesbeautesdesandra@gmail.com

Tondoland
toute la motoculture
Chemin du Barret - 13160 CHÂTEAURENARD
chatomotoculture@wanadoo.fr
04 90 90 03 55
Husqvarna STIHL HONDA YARD-MAN Kubota

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire Moins cher
Parc du Roubian - Route de Saint-Rémy - 13150 TARASCON
04 90 91 44 94 - bricomarche.com

SEE
BURAVAND
Fioul domestique - Gazoil - GNR -
Lubrifiants - Dépôt Primagaz- Pyrobal
Tél. : 04.90.43.95.34
BURAVAND Gérard : 06.72.64.39.47
BURAVAND Jean-Paul : 06.83.19.01.86
1 bis, Chemin de la lône
13150 BOULBON
Fax : 04.90.43.89.26

Utile
AFIN DE TOUJOURS MIEUX VOUS SERVIR
VOS MAGASINS UTILE SONT OUVERTS
DU LUNDI AU SAMEDI de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
ET LE DIMANCHE MATIN de 8h à 12h30
DÉPÔT DE GAZ
PAIN - FRUITS & LÉGUMES
SERVICE LIVRAISON
Boulevard Emile Jamais,
30300 VALLABREGUES
Tél : 04 66 22 26 90
10 Place Barberin Victor,
13150 BOULBON
Tél : 04 90 43 95 81

Travaux Agricoles Terrassement
PLA René
St-Pierre-de-Mézoargues - Boulbon
Tél. 04 90 43 99 26 - 06 10 19 56 35

MANADE PLA
MAS PREVILLE
MÉZOARGUES
Location du site pour
vos anniversaire,
mariage, baptême...
Journée Camarguaise, Ferrade.
manadepla@outlook.fr - 06 68 73 33 25

Nous remercions vivement
tous les annonceurs
Qui participent à la publication
de ce journal.

Notre école

L'école

Une nouvelle année s'est écoulée à l'école de Mezoargues.

Une année difficile, marquée encore par le Covid, l'arrêt maladie de Cécile remplacée par Myriam Roux, ancienne maman d'élève et amie de l'enseignante.

Malgré tout, de beaux moments ont été vécus par les élèves et de nombreux projets ont jalonné l'année scolaire: Halloween, la sortie au Thor pour assister à un concert participatif « Pas si bêtes », le spectacle de Noël, le projet musique opéra avec l'école de musique de Tarascon, le carnaval et le spectacle de fin d'année où les élèves ont excellé sur des airs des choristes ou sur des airs de Mortelle Adèle.

Aussi, tout au long de l'année, nos élèves ont correspondu avec la petite école de Gageron, sous le pilotage des deux maîtresses Claire et Fanny. Après plusieurs échanges, ils se sont tous rencontrés au musée d'Arles antiques pour voyager à travers les vestiges romains. Puis tous les enfants ont pique-niqué à l'école de Gageron et ont passé une après-midi en classe avec leurs correspondants. Promis, une invitation sera rendue très prochainement.

En juin, nous avons eu l'immense chance et honneur de rencontrer Papa Chouch, influenceur et auteur de livres de jeunesse, et Yannick Vicente, dessinateur. Les élèves ont découvert la maison d'éditions Yo!Edition, ont pris un cours de dessin et ont pu échanger longuement sur le processus de création. Une matinée mémorable qui s'est clôturée par une séance de dédicaces à la suite de laquelle les élèves sont repartis avec trois albums de la maison d'édition !! Merci à l'APE de nous avoir permis de vivre cette folle aventure.

Enfin, Adam Beguin, après une brillante scolarité, a quitté l'école pour de nouvelles aventures en 6ème ; puis Anna et Quentin Martinot Brouck et Kiara Luz Gonzalez sont partis vivre de nouvelles amitiés dans différentes écoles.

L'enseignante remercie toutes les personnes qui soutiennent cette école si particulière : la municipalité qui engage de nombreux travaux pour rendre la vie de nos petits écoliers un peu plus belle, l'APE et tous les parents qui soutiennent les projets parfois fous de l'enseignante, Cécile Delhaye et Myriam Roux et Evelyne sans qui rien n'aurait été possible, Bruno Garnier qui a été un extraordinaire maître remplaçant, l'école de musique de Tarascon qui propose chaque année de merveilleux projets musicaux.

Association des Parents d'Élèves

L'année scolaire 2021 / 2022 à St-Pierre de Mézoargues.

En septembre 2021 , Monsieur covid était toujours présent et ne laissait pas beaucoup de place pour des activités ou événements extra-scolaires.

Nous avons décidé d'organiser une fête de noël un peu différente, un marché de noël extérieur... vin chaud, crêpes, chocolat chaud enrobés de quelques chants de noël entonnés par les enfants.

Une deuxième partie de soirée dans la salle des fêtes, sous le coup d'un pass sanitaire qui ne nous a pas facilité la tâche... Cependant, les parents, les villageois et les élus ont joué le jeu. Ils sont venus volontiers découvrir le père noël et son traineau, admirer les enfants ouvrir leur cadeau... puis boire une soupe confectionnée par les enfants, des mets réalisés par les parents et le dessert offert par la mairie.

Le loto étant toujours menacé par le virus, nous avons préféré ne pas le programmer et se concentrer sur la foire aux fleurs... un événement que nous n'avions encore jamais organisé... étant élu en pleine crise sanitaire.

Le 1er mai fut intense pour le bureau entre organisation de la foire aux fleurs , du vide grenier et découverte de cette belle journée.

Effectivement, elle fut réussie : soleil, villageois, Vallabrèguants et une belle participation des parents et des enfants. Nous avons réalisé un très beau bénéfice.

Forte de cette expérience, nous serons plus expertes pour l'édition 2023 , nous vous attendons encore plus nombreux et vous remercions pour votre participation et fidélité.

Pour finir cette année ,la fête de fin d'année a eu lieu sous le son d'un opéra rock «mortel» organisé par la maîtresse et les enfants.

Ce fut comme chaque année , un moment magnifique où les enfants ont réussi à nous faire rire et nous émouvoir.

Pour clôturer cette fête , les parents nous avaient encore gâtés avec leurs créations salées pour l'apéro et sucrées pour le dessert.

L'APE a décidé de proposer une paella confectionnée par le traiteur qui régale les enfants toute l'année.

Merci à 4G traiteur pour ce repas délicieux et à tous les participants car une fois encore villageois, les élus ,les associations , les parents, les grands parents et amis des communes avoisinantes ont répondu présent.

Cette soirée fut moins lucrative... mais l'essentiel était ailleurs... ressentir un vrai sentiment de liberté, partage et camaraderie.

Merci à tous pour avoir soutenu cette année encore l'APE mais aussi les enfants et l'école.

En septembre 2022, les membres du bureau ont signé pour une nouvelle année et élaborent déjà de nombreux projets pour les enfants.

Belle fin d'année à tous et l'année prochaine pour de nouveaux projets et de beaux moments de partage pour les enfants de l'école de St-Pierre de Mézoargues.

Association des anciens élèves

Deux sorties cette année pour la reprise des activités de l'AAE.

Nous nous sommes rendus tout près de chez nous aux Carrières de Lumières aux Baux de Provence. Les thèmes des projections étaient : « Venise la Serenissime de Canaletto à Monet » et Yves Klein « l'infini bleu ». Un moment féerique dans un site spectaculaire.

L'après-midi fut consacrée à la visite de la Tour Luma au cœur du Parc des Ateliers en Arles, offerte à la ville d'Arles par sa mécène Maja Hoffman. Tour-miroir de 56 mètres de haut, c'est un espace culturel prêt à recevoir de nombreuses expositions.

Direction l'Hérault pour la sortie d'automne, ses parcs à huitres et son Musée de l'Ephèbe au cap d'Agde. Musée dédié à l'archéologie sous-marine, très riche en collections extraites des épaves datant de la navigation antique jusqu'au 19ème siècle. Le clou des expositions étant incontestablement l'Ephèbe, statue en bronze datant de 300 ans avant JC et représentant Alexandre le Grand.

Ensuite, un excellent buffet de coquillages nous attendait à Marseillan.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous font confiance pour le choix des voyages, qui contribuent à leur réussite et qui permettent ainsi à l'AAE de poursuivre son but de rencontres amicales et multigénérationnelles.

Frédérique BARTHELEMY
Présidente

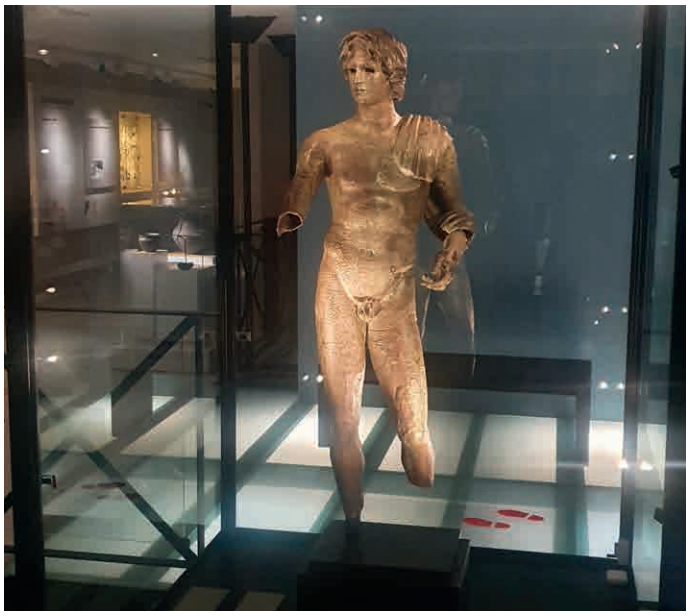

Lou San Perein

Le club Lou San est le club local du village pour les « jeunes de plus de 55 ans », pour reprendre l'expression de l'ES 13, l'expert des loisirs, dont dépend notre club.

Si vous êtes retraités, ou conjoint d'un ou d'une retraitée, et que vous êtes domiciliés dans le village, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, en remplissant le bulletin d'adhésion disponible auprès du secrétariat de la mairie.

La cotisation annuelle est de 20 euros, et vous aurez accès à tous les voyages proposés par l'entraide (sorties à la journée, week-end, voyages en car, bateau ou avion), selon les destinations, mais à un tarif toujours calculé.

En ce qui concerne les spectacles, concerts, récitals, vous serez tenu au courant des tous ceux qui sont organisés par l'ES 13.

En fin d'année, il sera attribué à chacun des adhérents un colis de Noël, confectionné et envoyé par l'ES 13 ; et le traditionnel repas de Noël sera l'occasion, pour tous les adhérents, de se retrouver et de passer un bon moment tous ensemble.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, ainsi qu'à toute votre famille.

Agnès de Régis
Présidente

Association Saint-Pierre Manifestations

Saint Pierre Manifestations est une association qui a pour objectif d'organiser et d'animer des manifestations publiques dans la commune de Saint-Pierre de Mézoargues.
Suite à la démission de l'ancien bureau, désormais vous pouvez compter sur la nouvelle équipe :
Mélanie Vidal, présidente.
Sébastien Vidal, trésorier.
Sophie Lafforgue, secrétaire.
Fanny Sabatier, vice-secrétaire.

À l'occasion de son assemblée générale extraordinaire du 18 novembre, SPM a offert un apéritif aux Saint-Pierrois. L'association compte 23 adhérents et a besoin de bénévoles.
Venez nous rejoindre, contactez-nous, rencontrez-nous lors des prochaines assemblées générales ou manifestations.

Coordonnées :
Saint Pierre Manifestations,
Place de la Mairie 13150 Saint-Pierre de Mézoargues
spmanifestations@gmail.com
Spm Saint Pierre Manifestations

Le 22 octobre dernier a été organisé la 1ère édition d'une marche rose de mobilisation contre le cancer du sein. 35 participants ont répondu présent et nous les remercions.

Ce fût un franc succès !

Après les éditions 2020 et 2021 où nous avons dû nous adapter aux conditions sanitaires, 2022 marque le retour d'une fête de Mézoargues dans son format habituel.

Le vendredi soir a été particulièrement festif grâce à l'animation exceptionnelle de DJ BUBU ! Le repas a été apprécié par la centaine de personnes qui avait réservé.

Le samedi soir a été beaucoup plus calme mais tout autant plaisant ; la procession de la St Pierre s'est même terminée par une farandole !

C'était la dernière sous cette présidence.

Amélie de Régis

Accueil des familles réfugiées d'Ukraine

La commune a accueilli le **dimanche 8 mai 2022** deux familles réfugiées d'Ukraine :
Tétiana et sa fille Anzhelika, Svitlana et ses deux fils Sergiy et Oleg.
Un appel aux dons a été lancé. Nous remercions les Saint-Pierrois pour leur générosité.
Les familles sont hébergées au logement du presbytère.
Les enfants sont scolarisés, l'un d'eux est à l'école du village et les deux autres à Tarascon.
Les mamans, volontaires, apprennent le français et remercient le village pour son hospitalité.

Témoignage d'Anzhelika,

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre gratitude à la France et à ses citoyens, en particulier aux habitants de Saint-Pierre de Mézoargues, pour l'abri qu'ils nous ont fourni, car vous êtes des personnes au grand cœur.

Avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, personne n'aurait pu imaginer ce qui nous arriverait. Par exemple, nous n'avons jamais pensé que nous allions vivre dans un autre pays et apprendre une nouvelle langue. Récemment, notre ville s'est développée et améliorée. Nous avons aimé passer du temps à nous promener dans des parcs et des endroits magnifiques. Marioupol est une ville située sur la côte de la mer d'Azov, près de la frontière avec la Russie. De nombreuses personnes de différentes nationalités vivaient dans la ville. Notre ville était également célèbre pour ses usines sidérurgiques, dont Azovstal.

Je suis Anzhelika et ma mère Tatiana, avec Svetlana et ses fils Sergei et Oleg nous nous sommes réfugiés en France. Le 24 février, ma mère et moi nous sommes réveillées en entendant des obus exploser près de notre maison.

Le même jour, nous sommes allés chez notre grand-mère, qui vivait dans un autre quartier de la ville. Quelques jours plus tard, la ville est encerclée. L'évacuation est devenue impossible. La situation a empiré chaque jour et le nombre de bombardements a augmenté. Le 6 mars, il n'y avait ni électricité, ni gaz, ni eau dans la ville. Des bombes aériennes ont été larguées sur des zones résidentielles. Nous avons été contraints de vivre dans le sous-sol de notre maison pendant plus d'un mois. Nous étions ici avec nos voisins, nous dormions les uns à côté des autres et nous cuisinions ensemble sur le feu entre les bombardements. Le 14 mars, des soldats russes sont entrés dans notre cour, la ville avait alors un aspect terrible, les maisons étaient brûlées et bombardées. Plus tard, ma mère et moi avons réussi à partir de l'Ukraine, la route vers la frontière était difficile à cause des combats. Nous avons passé 12 points de contrôle russes, chacun vérifiant les effets personnels et les médias numériques. Le chemin à travers la Russie était plus facile, mais nous avons refusé.

Nous sommes maintenant en sécurité et reconnaissants d'être en vie. Il est important de rappeler que de nombreux Ukrainiens risquent actuellement de mourir dans des endroits et des conditions dangereuses en raison de l'agression russe.

Témoignage de Svetlana,

Bonjour !

Je m'appelle Puchkova Svetlana, j'ai 33 ans. Tout d'abord, je tiens à remercier le peuple français qui nous a aidé dans une période si difficile. Je suis venue en France avec mes enfants, d'Ukraine, la ville de Marioupol.

Vous savez, pendant une vie tranquille, quand les enfants allaient à l'école et à la maternelle, et moi au travail, c'était très difficile d'imaginer qu'une guerre allait commencer. Le 20 février, on a entendu que les troupes russes commençaient leur attaque par les banlieues villages. Les habitants de la ville ne pouvaient pas y croire, ils avaient peur, mais ils essayaient de rester calmes et de ne pas paniquer. Il y avait de l'horreur et du chaos dans notre ville. Les gens couraient le long de la rue sans savoir quoi faire. Le 27 février, des explosions se font entendre de plus en plus fort dans les faubourgs. Mes enfants et moi avons regardé depuis la fenêtre de mon appartement comment des voitures équipées de missiles tiraient sur la ville. Et l'horreur s'en est suivie. Les gens se rendaient dans les magasins pour acheter quelques produits, du moins ce dont ils avaient besoin. Les produits s'épuisaient et notre ville était encore plus capturée. Les gens de l'horreur et du besoin ont commencé à survivre du mieux qu'ils pouvaient.

Sous les bombardements, ils sont allés chercher de la nourriture, des médicaments, des produits d'hygiène personnelle. Mais comme tout était fermé, les gens ont commencé à défoncer les portes des magasins, des pharmacies pour soigner et nourrir leur famille. Je n'ai jamais vu un tel chaos. Cela s'appelait la survie. Je n'avais jamais volé. Mais à ce moment-là, je ne pensais qu'à mes enfants.

Nous n'avions ni électricité ni eau dans notre bâtiment à plusieurs étages. L'eau a été récupérée alors qu'il neigeait, le 7 mars 2022, le gaz a également été coupé. Je me suis réuni avec mes enfants et je suis allé chez ma mère. Tous les 2 jours j'allais chez moi, je venais rendre visite à mes proches, mon oncle et ma tante. Et parfois je suis venue et j'ai vu l'horreur. Comment sont-ils entrés dans notre maison, et là, des gens se cachaient au sous-sol. Mon cœur s'est arrêté à ce que j'ai vu. J'ai apporté de la nourriture à mon oncle et ma tante, quand je suis descendue au sous-sol j'ai vu des petits enfants, effrayés. Chaque jour, des gens se cachaient et souffraient pour survivre. Voir des morts, quitter la maison pour trouver de l'eau, de la nourriture fait très peur.

Sous ces émotions, j'ai décidé de quitter la ville. Je suis partie à pied avec les enfants, il n'y avait pas de voitures pour nous emmener n'importe où. Beaucoup de gens sont partis avec des voitures chargées. Certaines personnes nous ont emmenés dans les pâtés de maisons de la poste de la ville. Après que je me sois retrouvée dans le village de Mangush, un volontaire du nom de Peter m'a aidé. Il avait un bus plein de monde et il n'y avait pas de place (mais il ne nous a pas quittés) et nous roulions sur des sacs. Après de nombreux points de contrôle, nous nous sommes retrouvés dans la ville de Zaporozhye. Nous avons été abrités dans le jardin et nourris. Ils m'ont donné l'occasion de manger. Et j'ai commencé à penser où aller ensuite. Le lendemain, départ pour la ville de Lvov, située près de la frontière avec la Pologne.

A Lvov, nous avons de nouveau été hébergés. Là, j'ai trouvé un emploi dans une usine de confection. Pendant l'usine les sirènes bourdonnaient et c'était presque toutes les 5 heures. Et j'ai imaginé que j'étais de retour à Marioupol et j'ai de nouveau eu peur de me retrouver dans une situation dont je venais de sortir. Et deux minutes plus tard, 2 roquettes ont touché des gens. Et j'ai pensé à partir à l'étranger. Pendant le départ et Mariopol occupé, je me suis calmé que tout irait bien pour nous. Et ma copine Ira a dit qu'une autre famille: Tatiana et sa fille Anzhelika venaient, dès que je les ai rencontrées et après notre communication, nous avons réalisé que nous étions de la même ville mais dans des endroits différents et nous sommes tous allés en Pologne dans la ville de Cracovie où ils attendaient déjà que nous amenions des volontaires ici en France.

Voici mon histoire, j'espère que vous avez tous aimé la lire.

Ces deux articles ont été écris avec leurs mots à l'aide de leur traducteur téléphonique.

Notre salle des Fêtes en location

Elle se situe, route de Boulbon dans l'ancienne cave coopérative.

Saint-Pierrois	Extérieurs
1 journée = 400 €	1 journée = 600 €
2 journées = 500 €	2 journées = 750 €

Cautions de 3000 euros.
Tarifs applicables à compter du 01/10/2022 (délibération 25-2022 du 19/09/2022) :

Caractéristiques :

- 115 m²
- Tables et chaises
- Cuisine
- Vestiaire
- Toilettes
- Accès PMR
- Chauffage/climatisation

Location de matériel

- Location tables et chaises : 1 table + 8 chaises = 5,00 €
- Frais de livraison = 10,00 €

Cette location est réservée aux Saint-Pierrois.

Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de la mairie.

Les Gites et Chambres d'hôtes du Village

Au Mas du Papé

22 route du pont des Mollières
13150 Saint-Pierre de Mézoargues
06 17 86 46 04
contact@aumadupape.com
www.aumasdupape.com

GÎTE EN PROVENCE
AU MAS DU PAPÉ
ST-PIERRE-DE-MÉZOARGUES

Mas des Étoiles

M. et Mme SPITÉRI
Tél. 04 66 63 24 50 ou 06 64 25 58 17
www.les-gites-de-provence.fr
alexisspit@orange.fr
christelspiteri@orange.fr

Gîte mas des Oliviers

Mireille et Gérard CHINAL
Impasse Pauline
Tél. 04 90 43 95 26 ou 06 12 58 84 63
www.gite-oliviers-spm.fr/

Mas Moineau

Corinne MOINEAU • Maison d'hôtes
75, route de la Mairie
13150 Saint-Pierre de Mézoargues
Tél. 06 23 58 53 84

Un peu d'histoire... Le mas d'Artaud

L'origine du mas est inconnue. L'architecture actuelle date de la fin du XVII^e - début XVIII^e s. Elle se greffe sur un bâti plus ancien qui est encore visible par endroit. Pour en savoir plus, il faut se plonger dans les archives du village et remonter le temps.

1566. Andrée Bellon, arpenteur à Tharascon, établit le premier cadastre du village. Le mas d'Artaud y figure en première page (il ne s'appelle pas ainsi, le nom d'Artaud n'apparaît que bien plus tard fin XIX^e s, fin XVIII^e s. Il s'appelle mas de Duplice puis mas des Cyprès). Le mas et ses terres, y compris un jardin, appartiennent alors au Juge Thomas Raoux qui est l'ancêtre du comte de Boulbon, la famille Raousset-Boulbon.

Le mas reste dans la famille Raoux jusqu'au début du XVII^e s. À la suite de démembrements, une partie du mas (l'actuel mas d'Artaud) revient à la famille de Barrème. La famille de Barrème aujourd'hui éteinte est illustre. L'ancêtre, Salomon de la Rabissa, était médecin juif arrivé d'Espagne à Tarascon à la fin du XV^e s. ; son descendant, François Barrème, était mathématicien du roi Louis XIV et inventeur de la comptabilité.

Au tout début du XVIII^e s, le mas est acheté par Balthazar Gras de Préville à une descendante de Barrème. C'est sans doute lui qui entreprend les travaux de « modernisation » et recompose la façade pour lui donner son esthétique actuelle. Le mas rappelle certains palazzo italiens au goût baroque. La famille de Préville, ancienne noblesse de Tarascon qui se dit d'origine italienne, est aujourd'hui éteinte. Elle a donné de nombreux capitaines et amiraux à la Marine royale. Le petit-fils de Balthazar a notamment participé à la guerre d'indépendance de l'Amérique auprès de La Fayette et de son oncle le Chevalier de Préville commandant de la frégate l'«Engageante» vaisseau de 30 canons.

La Révolution chamboule tout et redistribue beaucoup de cartes. La famille de Préville perd le mas, en récupère une partie et le reste finit entre les mains du maire d'Avignon en 1819-1820, un certain Duplessis Baron de Pouzilhac.

Retour en arrière, avant 1566. Mézoargues est un territoire d'eau, dont la géographie fluctue en fonction des crues du Rhône à répétition. Par exemple, en 1315, Mézoargues est composé de 13 îles (Iles de Bois Barail, du Bosquet de Mathieu de Bonhomme, de Paliere, de Campis, de Bois Lymayrene, de Bacon, Ile Perdue, de Massagante, Joolans, Badazac, Torderel, Bertrand, et même une ile entre celles de Campis et Rofols). Le comté de Provence (auquel en théorie appartient Mézoargues, même si parfois le Languedoc conteste le rattachement de certaines îles à la Provence) avait fait construire des tours de guets pour surveiller ses eaux territoriales côtières mais aussi à l'intérieur du Rhône contre les multiples attaques, notamment des pirates qui venaient de Catalogne ou de Gênes. Il est possible (une hypothèse très difficile à vérifier en l'état) que le mas d'Artaud, avant le XV^e s - XVI^e s, ait été une de ces tours de surveillance. L'emprise du mas en incluant ses terres d'origine correspondrait à une île ceinte par les bras du Rhône aujourd'hui transformé en route.

Retour en avant. Aujourd'hui. Lorsqu'on lève son nez des archives et qu'on regarde autour de soi, on voit un paysage verdoyant magnifique avec vergers, taureaux sauvages et la Montagnette en ligne de fond. Alors on ne peut que faire sienne cette description du village de Mézoargues par le Comte de Villeneuve dans son rapport statistique de 1824 «Sa petitesse [du village] est compensée par sa fertilité. C'est une plaine sans pente déterminée, coupée par des haies vives et des allées de mûriers qui séparent les propriétés. Des champs de blé, des prairies, des jardins et des vergers occupent toute la surface du sol. Les bords du Rhône sont ombragés de saules et de peupliers. Les habitations sont propres et commodes. L'étranger qui parcourt cette belle plaine s'égare volontiers dans les sentiers bordés d'arbres, dont la verdure tempère les ardeurs du soleil, et il est assuré de trouver dans toutes les fermes un accueil amical et tous les soins d'une franche hospitalité. »

Un Légionnaire Saint-Pierrois

Le colonel Gilles Chanut a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par le Général d'Armée aérienne Stéphane Mille Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air et de l'espace le 26 août 2022 sur la place d'armes de l'École de l'air de Salon-de-Provence.

Saint-Pierrois d'origine et ancien élève de notre école communale, Gilles Chanut réussit le concours d'entrée à l'École de l'air en 1998 et devient pilote de Chasse sur Mirage 2000. Il sert sur la Base aérienne d'Orange de 2003 à 2016 où il occupe le poste de commandant d'escadrille puis commandant de l'escadron de Chasse 2/5 « Ile-de-France ». Après une année de scolarité au sein de la prestigieuse Ecole de Guerre de Paris, il prend le commandement de la 8e Escadre de Chasse sur la Base aérienne de Cazaux (33) puis rejoint l'état-major des forces aériennes sur la Base aérienne de Bordeaux-Mérignac où il occupe actuellement les fonctions de Chef d'état-major de la Brigade aérienne de l'aviation de Chasse.

Chevalier de l'ordre National du mérite, titulaire de la Croix de la Valeur Militaire et de la Croix du combattant, il a participé à plusieurs opérations extérieures en Afghanistan, au Mali, au Tchad et en Europe de l'Est ainsi qu'à la posture permanente de sûreté aérienne sur le territoire national (police du ciel) et totalise plus de 3000 heures de vol sur avion de Chasse.

Infos municipales

Les Associations du Village

Association Saint-Pierre Manifestations
Madame VIDAL Mélanie
spmanifestations@gmail.com
SPM Saint Pierre Manifestations

Association des Parents d'Élèves
Madame DELANGHE Marjorie
06.60.66.37.17

Association des Anciens Élèves
Madame BARTHELEMY Frédérique
04.90.43.96.89

Club Lou Sant Peiren
Madame de REGIS Agnès
06 82 85 40 15

Infos sur la vie du village

Recensement de la population municipale effectuée en 2022 par l'INSEE : 219 habitants.

Pour faire des économies d'énergie, la commune a décidé d'éteindre les lumières sur la voie publique de 22h à 6h (Retour sondage des Saint-Pierrois, délibération n°28/2022 du 12/12/2022).

Dans le cadre de la mise à jour du plan communal de sauvegarde, nous demandons aux Saint-Pierrois de bien vouloir venir s'inscrire en mairie afin d'établir une liste des personnes vulnérables (personnes âgées, isolées...).

Nouveaux arrivants : N'hésitez pas à venir vous présenter en mairie pour faciliter votre installation.

Le 20 mai, la municipalité a fêté l'arrivée des beaux jours avec les villageois autour d'un repas partagé sous les platanes, Place de la mairie.

Cette année encore la mairie a organisé son **bal du 14 juillet** avec l'aide SPM qui tenait la buvette.

Quelle belle réussite !
Ces deux évènements seront renouvelés cette année.

Lors du triste Incendie qui s'est déclaré le 14 juillet sur le massif de la montagnette, la municipalité a été solidaire des pompiers. Un grand merci à ces héroïques soldats du feu.

Nous vous rappelons que le PLU et les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : https://saint-pierre-de-mezoargues.fr/

Nos agents municipaux

Nathalie BERNARD : secrétaire de mairie.

Cécile DELHAYE : adjoint d'animation.

Rajaa MERHOUNI : agent administratif.

Antonio LOZANO : agent technique.

Nos partenaires prestataires de service

Sublima sol : l'entretien des bâtiments communaux.

G.P.S : petits travaux en bâtiment.

Delta Sud Initiatives : gestion de nos espaces verts.

État civil

Mariages civils

Adrien COINEAU et **Elba SERRANO GONZALEZ**, le 17 septembre 2022.

Renouvellement de vœux de mariage.

Philippe BAZIN et **Catherine CLARAC**, le 19 novembre 2022 (Parents de Laurie PONS).

Lisette EQUIN et **Roland RINAUDO**, le 24 septembre 2022 (Noces d'or).

PACS

Christophe BAGROS et **Amandine BONIFACE CHAIX,** le 7 octobre 2022.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

La Paroisse

Baptêmes

Edouard ROLAND, le 6 août 2022, fils de Loriane LEFEBVRE et Antoine ROLAND. Arrière-petit-fils de M. et Mme Jean-Pierre LEFEVBRE.

Nathan LAFFORGUE, le 3 septembre 2022, fils de Lucas LAFFORGUE et Faustine CLIMENT. Petit fils de Sophie et Jean-Marie LAFFORGUE.

Décès

Jean Marin, le 22 décembre 2022.

Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Naissances

Soan JOYEUX
né le 3 février,fils de Sébastien JOYEUX et de Géraldine GREINER.

Claudia MANNONI
née le 26 mai, fille de Maxime MANNONI et de Annabelle LEFEBVRE.
(Arrière-petite-fille de M. et Mme Jean-Pierre LEFEVBRE.)

Jules GOUVARD
né le 13 août, fils de Cyril GOUVARD et de Magali JACOB.

Lyam FINOT
Né le 4 novembre, fils de Eva CASSIN et Rémy FINOT.

Toutes nos félicitations aux parents.

2022 en images